




RAPPORT DE L'ENQUÊTE 2017

LA RELANCE AU SECONDAIRE
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

LA SITUATION D'EMPLOI DES PERSONNES DIPLÔMÉES

EN 2015-2016



Le présent document a été réalisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Sous la direction de :

Julie-Madeleine Roy
Laurence Harvey

Sous la coordination de :

Latifa Elfassihi
Maxime Gagné

Analyse et traitement des données

Saib Romaric Traoré

Rédaction

Geneviève Dubois
Saib Romaric Traoré

Collecte des données

Advanis Jolicoeur

Édition et révision linguistique

Direction des communications

Collaboration

Aide financière aux études
Direction des ressources matérielles
Direction de l'information décisionnelle et de la géomatique
Direction de l'accès à l'information et des plaintes

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISSN 1923-5674 (en ligne)

ISBN 978-2-550-86428-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	3
FAITS SAILLANTS	4
MÉTHODOLOGIE	7
DÉFINITIONS	19
ILLUSTRATION DU CALCUL DES INDICATEURS	21
ANALYSE GÉNÉRALE	22
ANNEXE	55

PRÉSENTATION

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. Elle fournit une information fiable et actualisée concernant leur intégration au marché du travail, et ce, aussi bien par programme, secteur de formation et région que pour l'ensemble du Québec.

La population visée par l'enquête 2017 correspond aux nouveaux titulaires d'un diplôme de formation professionnelle durant la période 2015-2016. Ces personnes ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les informations recueillies permettent de décrire leur situation au 31 mars et au 1^{er} juin 2017, notamment sur le plan de leur cheminement scolaire et de leur intégration au marché du travail. La période de collecte s'échelonne du 8 octobre 2017 au 29 avril 2018. Le taux de réponse général de l'enquête est de 55,48 %.

Ce rapport présente la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête de 2017 *La Relance au secondaire en formation professionnelle*. Des tableaux détaillés additionnels sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La liste de ces tableaux est présentée en annexe.

FAITS SAILLANTS

Un taux de réponse à l'enquête de 55,48 %

- En 2017, 22 386 personnes titulaires d'un DEP ou d'une ASP ont été questionnées (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*). Ces répondants représentent 55,48 % de l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme durant la période de référence 2015-2016.
- Parmi les 20 514 personnes titulaires d'un DEP qui ont été questionnées, 74,6 % étaient en emploi, 7,6 % étaient à la recherche d'un emploi, 13,6 % poursuivaient leurs études et 4,2 % étaient considérées comme inactives.
- Parmi les 1 872 titulaires d'une ASP (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*), 73,5 % étaient en emploi, 6,9 % étaient à la recherche d'un emploi, 14,3 % poursuivaient leurs études et 5,3 % étaient considérées comme inactives.

Une forte intégration au marché du travail et une baisse du taux de chômage

- Le taux d'emploi des titulaires d'un DEP était de 74,6 % au 31 mars 2017, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 73,6 % en 2015. Chez les répondants titulaires d'une ASP, il était de 73,5 % en 2017, comparativement à 78,7 % en 2015.
- La proportion de personnes titulaires d'un DEP aux études au 31 mars 2017 s'établissait quant à elle à 13,6 %, comparativement à 12,4 % en 2015. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 14,3 %, comparativement à 9,7 % en 2015. On observe une augmentation de 38,8 % du taux relatif à la poursuite des études chez les titulaires d'un DEP durant la période 2011-2017. Cette augmentation est encore plus marquée chez les titulaires d'une ASP (78,8 %).
- Au 31 mars 2017, la population active représentait 82,2 % des titulaires d'un DEP et 80,4 % des titulaires d'une ASP (respectivement 83,4 % et 86,9 % en 2015).
- Le taux de chômage des répondants titulaires d'un DEP était de 9,2 % en 2017 (11,7 % en 2015). Pour les titulaires d'une ASP, ce taux était de 8,6 % (9,5 % en 2015).

Des postes à temps plein en lien avec la formation

- Parmi les personnes diplômées qui étaient en situation d'emploi au 31 mars 2017, 87 % des titulaires d'un DEP et 86,1 % des titulaires d'une ASP travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine).
- En 2017, parmi les titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein, 76,3 % déclaraient que celui-ci avait un rapport avec leur formation (75,4 % en 2015), tandis que chez les titulaires d'une ASP, la proportion correspondante était de 76,4 % (76,3 % en 2015).

Un écart persistant entre les conditions de travail des femmes et celles des hommes

Depuis plusieurs années, on constate un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

- En 2017, chez les titulaires d'un DEP, 75,6 % des hommes étaient en situation d'emploi et 93 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 73,3 % des femmes étaient en situation d'emploi et 78,8 % d'entre elles travaillaient à temps plein.
- En ce qui concerne les titulaires d'une ASP, on observe une tendance similaire : 78,5 % des hommes étaient en situation d'emploi et 92,4 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 67,9 % des femmes étaient en situation d'emploi et 78,2 % d'entre elles travaillaient à temps plein.

Un écart persiste aussi entre les salaires. Cette différence peut toutefois varier selon le type de profession exercée et le nombre d'heures travaillées.

- Le salaire hebdomadaire brut moyen des répondants titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein était de 755 \$ en 2017 (724 \$ en 2015). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes était de 826 \$, et celui des femmes titulaires d'un DEP, de 627 \$.
- Chez les répondants titulaires d'une ASP, la rémunération brute moyenne était de 818 \$ en 2017 (779 \$ en 2015). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes titulaires d'une ASP s'élevait à 913 \$, alors que celui des femmes était de 673 \$.

Les données du rapport de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* permettent d'établir plusieurs constats au sujet des tendances actuelles du marché du travail.

L'intégration des diplômés de la formation professionnelle au marché du travail

La majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillent à temps plein occupent un emploi en lien avec leur formation et ont obtenu un emploi permanent. La majorité de ces personnes trouvent un emploi au sein d'une PME (entreprise de moins de 100 employés). Plusieurs font aussi le choix de travailler à leur compte. Toutefois, certains programmes de formation et les professions auxquelles mènent ces programmes sont plus susceptibles de générer des entrepreneurs.

Des jeunes qui concilient travail et études

Le taux de chômage des diplômés est en décroissance. Cependant, la proportion de diplômés qui font partie de la population active tend aussi à décroître. Parallèlement, la proportion de personnes diplômées qui souhaitent poursuivre leurs études est en augmentation, notamment chez les personnes titulaires d'un DEP âgées de 19 ans ou moins. Or, la majorité des personnes diplômées qui souhaitent poursuivre leurs études doivent concilier ce projet avec un travail à temps partiel.

La situation des femmes sur le marché du travail

Parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle, le taux d'emploi à temps plein est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Un écart persiste entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et le nombre d'heures travaillées est plus élevé chez ces derniers. Sous l'angle de l'emploi à temps partiel, la tendance s'inverse : la proportion de femmes diplômées qui travaillent à temps partiel est plus élevée que celle des hommes. De plus, celles-ci occupent souvent plus d'un emploi. Ces différences se répercutent sur les salaires, qui sont plus élevés chez les hommes. Le type de profession exercée explique par ailleurs en partie l'écart salarial observé entre les hommes et les femmes.

MÉTHODOLOGIE

Population cible

La population cible de l'enquête 2017 *La Relance au secondaire en formation professionnelle* inclut l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016. Les personnes titulaires de plus d'un diplôme obtenu durant cette période ont été interviewées sur la base de l'ASP, puisqu'il s'agit d'une spécialisation.

La **population cible de départ** compte 51 718 personnes différentes titulaires d'au moins une ASP ou d'un DEP. La liste des personnes ciblées a été constituée à partir des données disponibles dans l'Entrepôt de données ministériel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en juin 2017.

Exclusions

Lors de la collecte des données, des diplômés ont été exclus de la population cible. Quatre cent trente-sept personnes n'ont pu être retenues pour l'enquête, car elles résidaient à l'extérieur du Québec ou déclaraient ne pas avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles durant la période visée par l'enquête, et quinze autres sont décédées. La **population cible finale** compte donc 51 266 personnes diplômées, dont les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

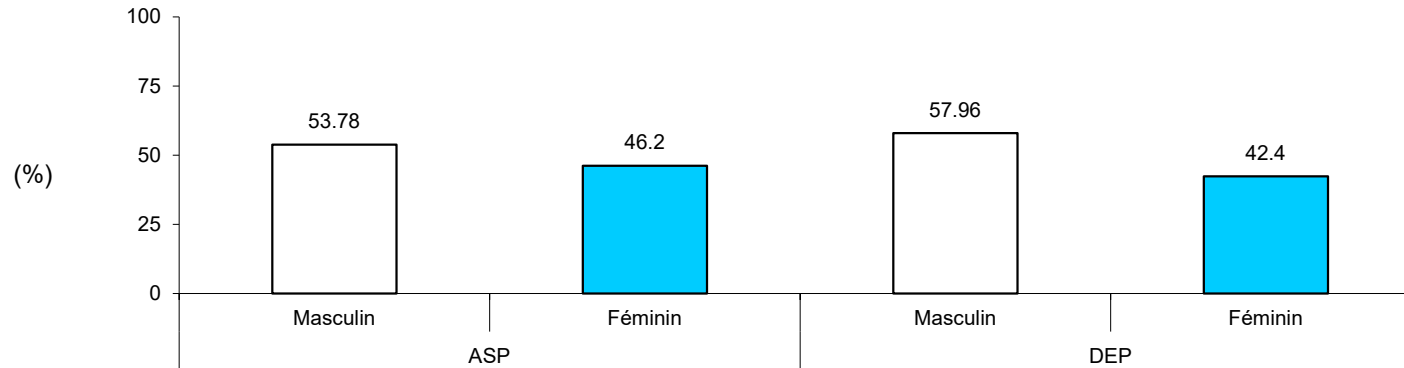
C'est sur la base de cette population cible finale que la pondération a été établie (voir la section « La méthodologie de pondération et ses effets »). Cependant, dans le cadre de ce rapport, les analyses excluent les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*¹. Les résultats portent donc sur 40 350 personnes diplômées, à l'exception des 10 916 personnes diplômées qui ont obtenu une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

¹ Les résultats qui concernent les personnes diplômées du programme ASP *Lancement d'une entreprise* sont traités séparément et disponibles sur demande.

Quelques caractéristiques de la population des titulaires d'un DEP ou d'une ASP

Parmi les 40 350 personnes diplômées de la formation professionnelle ciblées par l'enquête, on compte 37 057 titulaires d'un DEP et 3 293 titulaires d'une ASP. Les proportions d'hommes et de femmes de cette population sont présentées dans le graphique 1. On note que la proportion d'hommes est légèrement plus élevée que la proportion de femmes parmi les titulaires de l'ASP (53,78 %) et du DEP (57,96 %).

Graphique 1 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon le sexe

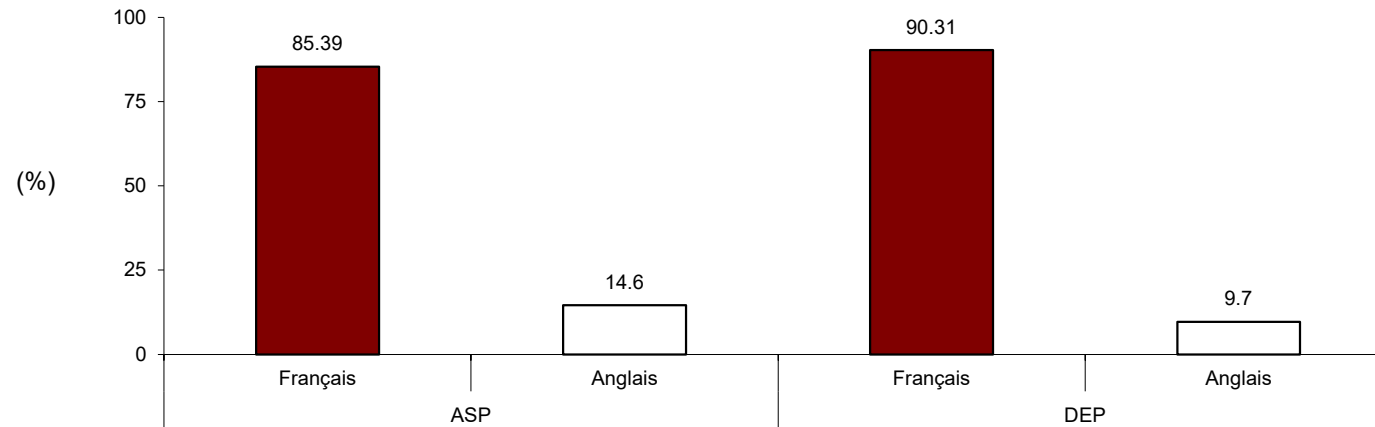


Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

La répartition des diplômés selon la langue d'enseignement est illustrée par le graphique 2. On constate que le français est la langue d'enseignement de la majorité des personnes titulaires d'une ASP (85,39 %) et d'un DEP (90,31 %).

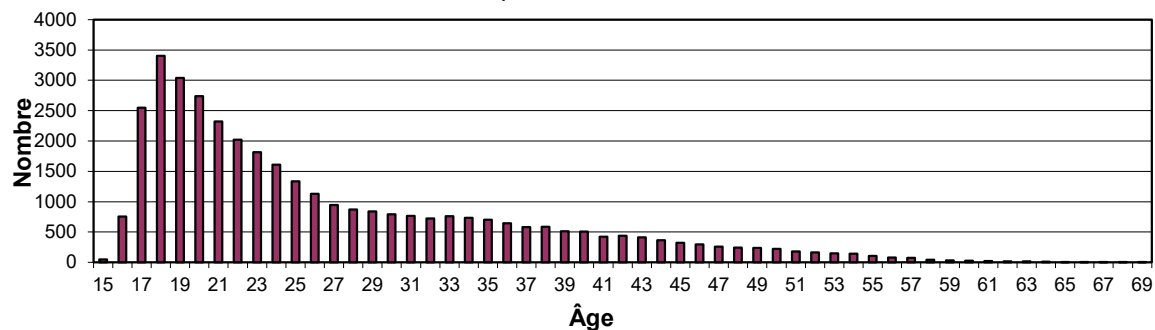
Graphique 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon la langue d'enseignement



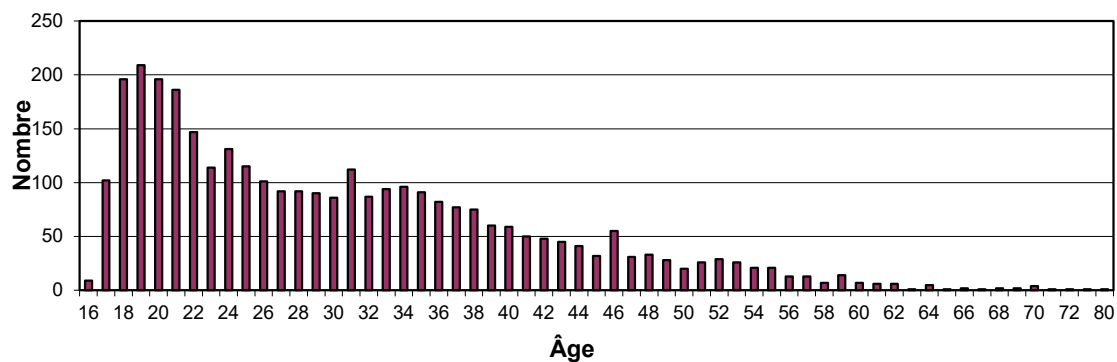
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

La répartition des titulaires en fonction de leur âge est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2. L'âge moyen des titulaires d'un DEP était de 26,91 ans au 1^{er} juillet 2016. Il était de 30,42 ans chez les titulaires d'une ASP.

Graphique 3.1 : Répartition des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en 2015-2016 en fonction de l'âge (âge moyen : 26,91 ans)



Graphique 3.2 : Répartition des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle en 2015-2016 en fonction de l'âge (âge moyen : 30,42 ans)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *La Relance au secondaire en formation professionnelle*. Rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Les tableaux 1 et 2 ci-après permettent de visualiser la répartition des personnes diplômées visées par l'enquête selon la région et le secteur d'étude.

Le tableau 1 présente la répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon les régions administratives du Québec. La région dans laquelle on trouve le plus de personnes diplômées est Montréal (06), qui compte 10 473 titulaires d'un DEP et 1 170 titulaires d'une ASP, ce qui totalise 11 643 personnes diplômées, soit 28,86 % de la population visée par l'enquête.

Les autres régions les plus peuplées sont les suivantes : la Montérégie (16) compte 5 363 personnes diplômées, ce qui représente 13,29 % de la population visée; la région de la Capitale-Nationale (03) compte 4 672 personnes diplômées (11,58 % de la population visée); on dénombre 3 305 personnes diplômées dans la région des Laurentides (15) (8,19 % de la population visée); et les 2 673 personnes diplômées de la région de Laval (13) représentent 6,62 % de la population visée par l'enquête.

Le tableau 2 expose la répartition des personnes diplômées selon les secteurs de formation. Les personnes ciblées par l'enquête sont diplômées de 191 programmes, qui se rattachent à 20 secteurs de formation. Le secteur qui compte le plus de diplômés est celui de l'Administration, du commerce et de l'informatique (01), dont les 7 969 personnes diplômées représentent 19,75 % de la population visée par l'enquête, alors que les secteurs du Bâtiment et des travaux publics (07) et de la Santé (19) comptent pour 16 % et 17,01 % de l'ensemble.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2017*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Région administrative	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ¹	Personnes diplômées visées par l'enquête	(%)
Bas-Saint-Laurent (01)	725	72	797	1,98
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 563	110	1 673	4,15
Capitale-Nationale (03)	4 375	297	4 672	11,58
Mauricie (04)	1 331	291	1 622	4,02
Estrie (05)	1 343	98	1 441	3,57
Montréal (06)	10 473	1170	11 643	28,86
Outaouais (07)	960	94	1 054	2,61
Abitibi-Témiscamingue (08)	833	47	880	2,18
Côte-Nord (09)	365	0	365	0,90
Nord-du-Québec (10)	258	5	263	0,65
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	351	16	367	0,91
Chaudière-Appalaches (12)	1 642	171	1 813	4,49
Laval (13)	2 393	280	2 673	6,62
Lanaudière (14)	1 286	40	1 326	3,29
Laurentides (15)	3 201	104	3 305	8,19
Montérégie (16)	5 001	362	5 363	13,29
Centre-du-Québec (17)	957	136	1 093	2,71
Ensemble du Québec	37 057	3 293	40 350	100,00

¹ Excluant les diplômés du programme Lancement d'une entreprise

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.
 Direction la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2017*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR SECTEUR DE FORMATION

Secteur de formation	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ¹	Personnes diplômées visées par l'enquête (n)	Personnes diplômées visées par l'enquête (%)
Administration, commerce et informatique (01)	6 091	1 878	7 969	19,75
Agriculture et pêches (02)	861	28	889	2,2
Alimentation et tourisme (03)	2 339	349	2 688	6,66
Arts (04)	372	0	372	0,92
Bois et matériaux connexes (05)	285	0	285	0,71
Chimie et biologie (06)	51	0	51	0,13
Bâtiment et travaux publics (07)	6 336	119	6 455	16
Environnement et aménagement du territoire (08)	129	0	129	0,32
Électrotechnique (09)	2 819	11	2 830	7,01
Entretien d'équipement motorisé (10)	2 507	82	2 589	6,42
Fabrication mécanique (11)	1 105	261	1 366	3,39
Foresterie et papier (12)	340	0	340	0,84
Communications et documentation (13)	355	0	355	0,88
Mécanique d'entretien (14)	561	38	599	1,48
Mines et travaux de chantier (15)	1 171	0	1 171	2,9
Métallurgie (16)	1 302	244	1 546	3,83
Transport (17)	2 200	0	2 200	5,45
Cuir, textile et habillement (18)	85	0	85	0,21
Santé (19)	6 862	0	6 862	17,01
Soins esthétiques (21)	1 286	283	1 569	3,89
Ensemble du Québec	37 057	3 293	40 350	100,0

¹ Les personnes diplômées du programme *Lancement d'une entreprise* et celles du secteur 20 ne sont pas visées par l'enquête

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Collecte des données

La collecte s'est tenue du 8 octobre 2017 au 29 avril 2018. Elle a été réalisée par la firme Advanis Jolicoeur, selon une méthode mixte comportant des entrevues téléphoniques et un sondage en ligne. Les répondants pouvaient participer en français ou en anglais. La durée moyenne de l'entrevue téléphonique a été de huit (8) minutes et quarante-huit (48) secondes, alors que celle pour la version en ligne a été de sept (7) minutes et trente (30) secondes.

Contrôle de la qualité

Trois procédures ont permis le contrôle de la qualité des renseignements collectés :

- un questionnaire conçu pour vérifier la cohérence de certaines réponses critiques;
- un suivi des taux de réponse à l'aide de strates définies sur la base du programme d'études, du type de diplôme (DEP ou ASP) et de la région administrative;
- l'écoute téléphonique d'entrevues sélectionnées au hasard tout au long de la période de collecte.

Taux de réponse et de collaboration

Le taux de réponse global est de 55,48 % (55,36 % pour le DEP et 56,85 % pour l'ASP). Ce taux est calculé selon le rapport du nombre d'entrevues menées sur la taille globale de la population étudiée. Les taux de réponse sont plus bas en Outaouais (46,77 %) et dans le Nord-du-Québec (47,15 %), alors qu'en Chaudière-Appalaches (60,40 %) et dans le Centre-du-Québec (60,29 %), on trouve les taux de réponse les plus élevés.

Les taux de collaboration varient entre 88,2 % et 92,4 %, selon les régions administratives. Ce taux est calculé d'après le rapport du nombre d'entrevues menées sur le nombre de personnes visées par l'enquête avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les taux de collaboration sont assez similaires d'une région à l'autre. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 3.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE (DEP et ASP, à l'exception des diplômés du programme Lancement d'une entreprise)

Région administrative	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B + C) (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	797	448	43	306	56,21	91,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 673	971	110	592	58,04	89,8
Capitale-Nationale (03)	4 672	2686	328	1658	57,49	89,1
Mauricie (04)	1 622	910	122	590	56,10	88,2
Estrie (05)	1 441	847	99	495	58,78	89,5
Montréal (06)	11 643	6425	636	4582	55,18	91,0
Outaouais (07)	1 054	493	59	502	46,77	89,3
Abitibi-Témiscamingue (08)	880	510	42	328	57,95	92,4
Côte-Nord (09)	365	191	28	146	52,33	87,2
Nord-du-Québec (10)	263	124	11	128	47,15	91,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	367	199	24	144	54,22	89,2
Chaudière-Appalaches (12)	1 813	1095	108	610	60,40	91,0
Laval (13)	2 673	1358	168	1147	50,80	89,0
Lanaudière (14)	1 326	711	82	533	53,62	89,7
Laurentides (15)	3 305	1801	200	1304	54,49	90,0
Montréal (16)	5 363	2958	366	2039	55,16	89,0
Centre-du-Québec (17)	1 093	659	72	362	60,29	90,2
Ensemble du Québec	40 350	22 386	2 498	15 466	55,48	90,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Méthodologie de pondération

L'enquête 2017 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* inclut un traitement pour la non-réponse, ceci permet l'inférence des résultats à la population². »

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2017 présente un total de 29 223 répondants parmi les 51 266 diplômés répondant aux critères de sélection (dont les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*³). Certaines sous-populations sont sous-représentées ou surreprésentées parmi les répondants en comparaison de leur poids réel dans la population.

Selon une démarche proposée par l'Institut de la Statistique du Québec, quatre variables sont à la fois significativement liées à la réponse et au fait d'occuper un emploi :

- le réseau d'enseignement, soit public ou privé;
- la région de l'établissement d'enseignement fréquenté (Montréal, Capitale-Nationale ou autres);
- la langue d'enseignement, soit le français ou l'anglais;
- l'âge du diplômé (16-18 ans, 19-22 ans, 23-24 ans, 25-44 ans et 45 ans ou plus)

Ces variables ont donc été retenues pour la pondération, car elles montrent les plus importantes différences entre leur distribution dans la population et l'échantillon obtenu.

² ISQ, *op. cit.* p.11.

³ Bien que ce rapport et les tableaux qui l'accompagnent présentent des résultats qui excluent l'ASP *Lancement d'une entreprise*, ce programme a été considéré pour la pondération.

La combinaison des quatre variables retenues pour la pondération a produit une cinquantaine de regroupements. Un poids statistique correspondant à l'inverse du taux de réponse observé du regroupement d'appartenance a été attribué à chaque répondant.

Effets de la pondération

Les effets de la pondération ont été vérifiés sur les principaux indicateurs (tableau 4). Pour ce faire, les écarts absolus maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées ont été établis en fonction des principales variables de croisement : le type de diplôme (ASP et DEP), le secteur de formation, la région et le programme.

Tableau 4 : Écarts maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées

Indicateur	Variable de croisement	Écart absolu maximal
Proportion de diplômés en emploi	Type de diplôme	0,6 %
	Secteur	1,0 %
	Région	0,5 %
	Programme	5,2 %
Taux de chômage	Type de diplôme	0,2 %
	Secteur	0,5 %
	Région	0,2 %
	Programme	5,2 %
Proportion de travailleurs à temps plein	Type de diplôme	0,1 %
	Secteur	0,7 %
	Région	0,7 %
	Programme	3,4 %
Proportion de salariés à temps plein dont l'emploi est en rapport avec la formation	Type de diplôme	0,4 %
	Secteur	1,1 %
	Région	0,3 %
	Programme	8,4 %
Salaire hebdomadaire brut moyen des salariés à temps plein	Type de diplôme	2,7 \$
	Secteur	4,2 \$
	Région	6,0 \$
	Programme	25,3\$

Source : Institut de la statistique, « Évaluation de la méthodologie de l'enquête La Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle », 15 avril 2015.

Globalement, la pondération a un faible effet puisque les caractéristiques des répondants sont semblables à celles de la population ciblée.

Cette faible incidence permet par ailleurs d'affirmer que les différences observées entre les résultats pondérés et ceux des enquêtes précédant celle de 2015, non pondérés, ne peuvent être principalement attribuées à l'effet de la pondération.

Les effets les plus importants sont observés au niveau des programmes qui comportent très peu de diplômés. Un taux de réponse plus élevé est aussi requis afin de diffuser les données de ces programmes.

Le recours à une pondération permet, pour cette enquête comme pour celles à venir, de s'assurer que les principaux biais découlant de la non-réponse sont contrôlés.

Critères de diffusion

Pour cette publication, seules sont diffusées les données des sous-groupes qui comprennent cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquelles les taux de réponse minimaux, indiqués dans le tableau suivant, ont été atteints.

TABLEAU 5 : TAUX DE RÉPONSE MINIMAUX RECHERCHÉS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2017* EN FONCTION DE LA TAILLE DES STRATES

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
De 1 à 4 personnes	– *
5 personnes	100 %
De 6 à 10 personnes	65 %
De 11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	45 %

* Les données relatives aux sous-groupes qui comportent de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

Par ailleurs, pour l'indicateur « Salaire hebdomadaire brut moyen », un critère supplémentaire est considéré pour tenir compte de la non-réponse additionnelle liée à la déclaration du revenu : un salaire moyen est présenté seulement s'il y a au moins trois déclarations valides de revenus pour le calcul de la moyenne.

DÉFINITIONS

Personnes diplômées visées par l'enquête : Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2016. L'enquête de 2017 porte donc sur la promotion de l'année scolaire 2015-2016. La population cible de ce rapport et des tableaux qui l'accompagnent exclut les personnes qui ont obtenu l'ASP du programme *Lancement d'une entreprise* (codes 5264 et 5764).

Taux de réponse : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

En emploi : Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi : Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études : Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré étudier soit à temps plein, soit à temps partiel, sans avoir d'emploi.

Personnes inactives : Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher un et ne pas être aux études.

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein : Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À temps partiel : Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine.

Durée de recherche : Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils considèrent comme un emploi d'importance. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Salaire hebdomadaire brut moyen : Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

En rapport avec la formation : Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études. Les données concernent les personnes diplômées qui travaillent en tant que salariés ou à leur compte.

ILLUSTRATION DU CALCUL DES INDICATEURS

Illustration du calcul des indicateurs

Le schéma de calcul ci-dessous illustre, au moyen de données issues de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2017 sur les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), la mise en application des principaux termes utilisés dans les tableaux. Parmi les variables présentées, seules les proportions des quatre principales situations (en emploi, à la recherche d'un emploi, aux études et personnes inactives) peuvent s'additionner et totaliser 100 % des répondants.

	Nombre	%	Calcul
Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête (effectif de la population)	37 057		
Nombre total de personnes diplômées (DEP) ayant répondu au questionnaire (non pondéré)	20 810	55,36	
En emploi <ul style="list-style-type: none"> • à temps plein ○ en rapport avec la formation 	15 530	74,6	15 530 / 20 810
	13 511	87,0	13 511 / 15 530
	10 304	76,3	10 304 / 13 511
À la recherche d'un emploi	1 575	7,6	1 575 / 20 810
Aux études	2 827	13,6	2 827 / 20 810
Personnes inactives	872	4,2	872 / 20 810
Taux de chômage		9,2	1 575 / (15 530 + 1 575)

ANALYSE GÉNÉRALE

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. L'analyse générale des résultats de l'enquête permet de présenter l'évolution de la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire entre 2011 et 2017, et de comparer les résultats des cinq dernières enquêtes.

Le tableau 6 expose la situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) de la promotion de 2015-2016. Au 31 mars 2017, leur situation était la suivante : 74,6 % étaient en emploi, 7,6 % étaient à la recherche d'un emploi, 13,6 % poursuivaient des études et 4,2 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur cinq ans révèle qu'entre 2011 et 2017 la proportion de titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en emploi (-3,6 %) de même que celle des diplômés à la recherche d'un emploi (-14,6 %) ont diminué, contrairement à la proportion de diplômés qui étaient aux études (38,8 %) et à celle des titulaires inactifs (7,7 %), qui ont augmenté.

Tableau 6 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP entre 2011 et 2017

Situation des titulaires d'un DEP	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	77,4	75,5	76,3	73,6	74,6	-3,6
À la recherche d'un emploi (%)	8,9	8,5	9,2	9,7	7,6	-14,6
Aux études (%)	9,8	11,8	10,6	12,4	13,6	38,8
Personnes inactives (%)	3,9	4,2	3,9	4,3	4,2	7,7

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 7 permet d'examiner la situation des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) de la même promotion. Au 31 mars, environ un an après l'obtention de leur diplôme, leur situation était la suivante : 73,5 % étaient en emploi, 6,9 % étaient à la recherche d'un emploi, 14,3 % poursuivaient des études et 5,3 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur cinq ans révèle une diminution de la proportion de titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en emploi (-7,5 %) de même qu'une baisse du nombre de titulaires à la recherche d'un emploi (-8,0 %), entre 2011 et 2017, contrairement à la proportion de ceux qui étaient aux études (78,8 %) et à celle des titulaires inactifs (8,2 %), qui ont augmenté. On note aussi que durant la période 2011-2017, les données relatives à la poursuite des études témoignent d'une croissance plus marquée chez les titulaires d'une ASP (78,8 %) que chez ceux qui ont un DEP (38,8 %).

Tableau 7 : Évolution de la situation des titulaires d'une ASP entre 2011 et 2017

Situation des titulaires d'une ASP	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	79,5	79,9	83,0	78,7	73,5	-7,5
À la recherche d'un emploi (%)	7,5	6,7	6,3	8,2	6,9	-8,0
Aux études (%)	8,0	9,3	7,5	9,7	14,3	78,8
Personnes inactives (%)	4,9	4,0	3,2	3,4	5,3	8,2

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Selon le tableau 8, en 2017, dans le sous-ensemble des personnes de 19 ans ou moins, la proportion de personnes en emploi était de 71,9 %, tandis que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi était de 5,3 %. De plus, 20,5 % des personnes titulaires d'un DEP et âgées de 19 ans ou moins poursuivaient des études et 2,3 % étaient inactives. On constate que la poursuite des études est un choix plus fréquent chez les jeunes et que la proportion de ceux qui choisissent de les poursuivre a augmenté de 9 % entre 2011 et 2017.

Tableau 8 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP de 19 ans et moins entre 2011 et 2017

Situation des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	73,2	69,5	71,5	69,5	71,9	-1,8
À la recherche d'un emploi (%)	5,6	6,0	6,2	6,4	5,3	-5,4
Aux études (%)	18,8	22,5	20,4	21,3	20,5	9,0
Personnes inactives (%)	2,4	2,0	2,0	2,8	2,3	-4,2

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Dans l'ensemble, on constate une diminution de la proportion de personnes diplômées en emploi et de celle des personnes à la recherche d'un emploi, contrairement à la proportion de titulaires qui étaient aux études et à celle de personnes inactives, qui augmentent. Le nombre restreint de répondants titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins ne permet pas de présenter leur situation. La prochaine section rend compte de la proportion de personnes diplômées qui font partie de la population active.

La population active et le taux de chômage

Au 31 mars 2017, 82,2 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active, c'est-à-dire qu'ils déclaraient être en emploi ou à la recherche d'un emploi (tableau 9). Le taux de chômage des titulaires d'un DEP est aussi passé de 11,7 % en 2015 à 9,2 % en 2017. Rappelons que le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre de personnes qui composent la population active. Par ailleurs, l'examen des données sur 5 ans révèle que la population active (-4,8 %) de même que le taux de chômage (-10,7 %) ont diminué durant la période 2011-2017.

Tableau 9 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP entre 2011 et 2017

Titulaires d'un DEP	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	77,4	75,5	76,3	73,6	74,6	-3,6
À la recherche d'un emploi (%)	8,9	8,5	9,2	9,7	7,6	-14,6
Total : population active (%)	86,3	84,0	85,5	83,4	82,2	-4,8
Taux de chômage (%)	10,3	10,1	10,8	11,7	9,2	-10,7

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Au 31 mars 2017, 80,4 % des titulaires d'une ASP faisaient partie de la population active, cette proportion est la plus faible depuis 2011 (tableau 10).

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'une ASP a oscillé durant la période 2011-2017 : il s'est élevé à 9,5 % en 2015, pour ensuite se stabiliser à 8,6 % en 2017. L'examen des données sur 5 ans permet aussi de constater une diminution du taux de diplômés faisant partie de la population active (-7,6 %) et du taux de chômage (-1,1 %) durant la période 2011-2017.

Tableau 10 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'une ASP entre 2011 et 2017

Titulaires d'une ASP	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	79,5	79,9	83,0	78,7	73,5	-7,5
À la recherche d'un emploi (%)	7,5	6,7	6,3	8,2	6,9	-8,0
Total : population active (%)	87,0	86,6	89,3	86,9	80,4	-7,6
Taux de chômage (%)	8,7	7,7	7,0	9,5	8,6	-1,1

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Au 31 mars 2017, parmi les personnes de 19 ans ou moins, 77,2 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active (tableau 11). En 2015, la proportion correspondante était de 75,9 %.

De plus, le taux de chômage des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins demeurait inférieur à celui de l'ensemble des titulaires de ce diplôme. Au 31 mars 2017, il était de 6,9 % chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins en comparaison de 9,2 % pour l'ensemble des titulaires de ce diplôme. On constate une diminution du taux de diplômés faisant partie de la population active (-2,0 %) et une baisse du taux de chômage (-2,8 %) chez les jeunes aussi, durant la période 2011-2017.

Tableau 11 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins entre 2011 et 2017

Titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	73,2	69,5	71,5	69,5	71,9	-1,8
À la recherche d'un emploi (%)	5,6	6,0	6,2	6,4	5,3	-5,4
Total : population active (%)	78,8	75,5	77,7	75,9	77,2	-2,0
Taux de chômage (%)	7,1	8,0	8,0	8,4	6,9	-2,8

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Produit par la Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Globalement, on remarque que la proportion de personnes diplômées qui font partie de la population active et le taux de chômage de ces personnes tendent à décroître. La prochaine section présente des données détaillées concernant la proportion de personnes diplômées qui poursuivent leurs études.

Les personnes aux études

Le tableau 12 présente les données relatives à l'évolution du taux de poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP. La proportion de personnes titulaires d'un DEP en 2015-2016 et aux études au 31 mars 2017 s'établissait à 13,6 %, comparativement à 12,4 % en 2015. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 14,3 %, comparativement à 9,7 % en 2015. On observe une augmentation de 38,8 % du taux relatif à la poursuite des études chez les titulaires d'un DEP durant la période 2011-2017. Cette augmentation est encore plus marquée chez les titulaires d'une ASP (78,8 %).

Tableau 12 : Évolution du taux relatif à la poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP entre 2011 et 2017

Situation	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Titulaires d'un DEP aux études (%)	9,8	11,8	10,6	12,4	13,6	38,8
Titulaires d'une ASP aux études (%)	8,0	9,3	7,5	9,7	14,3	78,8

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Rappelons que, pour leur part, les répondants titulaires d'un DEP âgés de 19 ans ou moins étaient aux études dans une proportion de 20,5 % en 2017 (tableau 8). La poursuite des études est donc aussi un choix plus fréquent chez les jeunes.

Tel que le montre le tableau 13, les titulaires d'un DEP qui étaient aux études au 31 mars 2017 poursuivaient, comme les années précédentes et dans la très grande majorité des cas (96,3 %), des activités de formation à temps plein. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion se situait à 92,6 %.

Tableau 13 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2015-2016 qui étaient aux études au 31 mars 2017

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2015-2016 qui étaient aux études au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Aux études à temps plein	96,3	92,6
Aux études à temps partiel	3,7	7,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Comme l'indique le tableau 14, parmi les personnes diplômées qui étaient aux études au 31 mars 2017, 22,1 % des titulaires d'un DEP et 10 % des titulaires d'une ASP étaient inscrits à la formation technique au collégial. La poursuite d'études en formation professionnelle demeure la plus fréquente, avec plus de 49 % des personnes diplômées aux études au 31 mars 2017.

Tableau 14 : Type d'études réalisées par les personnes diplômées en 2015-2016 au 31 mars 2017

Type d'études au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	49,2	52,6
Au secondaire, à la formation générale	5,2	3,7
Au collégial, à la formation technique	22,1	10,0
Au collégial – attestation d'études collégiales	5,5	8,2
Au collégial, à la formation préuniversitaire	7,9	5,5
Autres études	10,1	20,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 15 permet un bref survol des données relatives aux personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2017, en rapport avec le diplôme obtenu en 2015-2016. Les titulaires d'un DEP qui, au 31 mars 2017, étudiaient en formation technique au collégial (pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales) étaient inscrits dans 74,3 % des cas dans un programme en lien avec le diplôme obtenu. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 74,1 %.

Tableau 15 : Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2017, en rapport avec le diplôme obtenu en 2015-2016

Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2017, en rapport avec le diplôme obtenu en 2015-2016	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	76,0	82,6
Au collégial, à la formation technique	74,3	74,1

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Tel que l'indique le tableau 16, les pourcentages de personnes qui poursuivaient des études au 31 mars 2017 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi étaient de 24,6 % pour les titulaires d'un DEP et de 38,4 % pour les titulaires d'une ASP. La proportion la plus élevée est chez les femmes titulaires d'une ASP (50,3 %).

Tableau 16 : Personnes aux études au 31 mars 2017 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi

Personnes aux études au 31 mars 2017 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Hommes	23,7	25,3
Femmes	25,7	50,3
Ensemble	24,6	38,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur MEES.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 17 permet d'approfondir les données concernant le type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2015-2016 qui étaient aux études au 31 mars 2017. Parmi l'ensemble des personnes qui étudiaient en 2017⁴, 32,3 % des titulaires d'un DEP et 38,6 % des titulaires d'une ASP étaient uniquement aux études à temps plein. Puis, toujours parmi les personnes qui étudiaient en 2017, 47,6 % des titulaires d'un DEP et 30,5 % des titulaires d'une ASP étaient aux études à temps plein tout en occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel. Force est de constater que la majorité des titulaires d'un DEP (64,6 %) et d'une ASP (55,9 %) conjuguait travail et études.

Tableau 17 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2015-2016 qui étaient aux études au 31 mars 2017

Proportion de personnes diplômées en 2015-2016 qui étaient aux études au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion de personnes uniquement aux études à temps plein	32,3	38,6
Proportion de personnes uniquement aux études à temps partiel	3,1	5,5
Proportion de personnes aux études à temps plein et qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel	47,6	30,5
Proportion de personnes aux études à temps partiel et qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel	17,0	25,4
Total des personnes aux études qui ont un emploi	64,6	55,9
Ensemble des situations des personnes aux études	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.
 Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

⁴ Rappelons que jusqu'ici, les personnes considérées comme étant aux études sont celles qui étudiaient à temps plein et celles qui étudiaient à temps partiel sans occuper un emploi (voir la section Définitions). L'ensemble des personnes qui étudiaient inclut ici les personnes qui étudiaient à temps partiel tout en occupant un emploi.

On constate donc que la proportion de personnes diplômées qui souhaitent poursuivre leurs études est en croissance et que la majorité de celles-ci conciliaient travail et études. La prochaine section permet d'approfondir les données de l'emploi à temps plein.

L'emploi à temps plein

En 2017, la proportion de travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein était de 87 % chez les titulaires d'un DEP et de 86,1 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

Le tableau 18 montre qu'en 2017 le taux d'emploi à temps plein pour les titulaires d'un DEP était de 93 % pour les hommes et de 78,8 % pour les femmes. L'examen des données sur 5 ans indique une très légère progression chez des femmes (0,4 %) durant la période 2011-2017.

Tableau 18 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	94,2	93,9	92,9	92,1	93,0	-1,3
Travailleuses (%)	78,5	78,2	78,2	75,1	78,8	0,4
Ensemble (%)	88,0	87,6	86,9	85,1	87,0	-1,1

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 19 présente les données relatives à l'emploi à temps plein selon le sexe pour les titulaires d'une ASP. Il indique que 92,4 % des hommes et 78,2 % des femmes travaillaient à temps plein. L'analyse des données de la période 2011-2017 révèle une légère progression de cette situation chez les femmes (2,6 %).

Tableau 19 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	94,3	92,7	91,5	94,1	92,4	-2,0
Travailleuses (%)	76,2	81,3	80,1	78,4	78,2	2,6
Ensemble (%)	86,7	87,6	86,3	86,9	86,1	-0,7

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Parmi les personnes diplômées, on remarque que le taux d'emploi à temps plein est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La prochaine section permet d'approfondir le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (temps plein)

Le tableau 20 permet de connaître le nombre moyen d'heures travaillées par semaine chez les titulaires d'un DEP, selon le sexe. Au 31 mars 2017, parmi les titulaires d'un DEP, les hommes travaillaient quatre heures par semaine de plus que les femmes (respectivement 42,3 heures et 37,4 heures en moyenne). L'examen des données de la période 2011-2017 révèle une légère progression de la pour les femmes (1,6 %).

Tableau 20 : Titulaires d'un DEP et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le sexe au 31 mars 2017

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – Titulaires d'un DEP	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (h)	42,5	42,2	41,8	42,1	42,3	-0,5
Travailleuses (h)	36,8	37,0	36,6	37,0	37,4	1,6
Ensemble (h)	40,5	40,3	39,8	40,3	40,5	0,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 21 présente les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 heures ou plus. En 2017, dans 11 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondent aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 heures ou plus parmi les personnes en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Pour l'ensemble des programmes (ASP et DEP), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 40,4 heures.

Tableau 21 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 heures ou plus au 31 mars 2017

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5253	Forage au diamant (DEP)	37	5,4	58,3
5274	Conduite de machines de traitement du minerai (DEP)	50	23,53	52,4
5291	Transport par camion (DEP)	2 118	9,8	52,1
5791	Trucking (DEP)	59	8,5	51,5
5189	Abattage et façonnage de bois (DEP)	154	2,6	50,8
5092	Forage et dynamitage (DEP)	72	4,1	49,1
5261	Extraction de minerai (DEP)	148	4,7	48,6
5354	Production animale (DEP)	199	44,8	46,8
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	513	4,9	46,7
5256	Production acéricole (DEP)	40	5,0	45,7
5331	Mécanique d'engins de chantier (DEP)	335	0,9	45,3

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 22 dresse la liste des programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 heures. Au 31 mars 2017, dans 5 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondent aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 heures. On constate que ce sont des programmes où la proportion de femmes était élevée.

Tableau 22 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 heures au 31 mars 2017

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5144	Assistance dentaire (DEP)	466	98,1	35,3
5227	Secrétariat médical (DEP)	364	99,2	35,3
5173	Fleuristerie (DEP)	65	97,0	34,8
5644	Dental Assistance (DEP)	65	92,3	34,7
5839	Aesthetics (DEP)	64	98,6	33,7

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Les données exposent un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et permettent aussi de mettre en relief le fait que le nombre d'heures travaillées est plus élevé chez ces derniers. Un survol des données ventilées par programme révèle que cette différence varie aussi selon le type de profession exercée.

Le tableau 23 présente les personnes diplômées considérées comme en emploi. Parmi les personnes diplômées qui faisaient partie de la catégorie « en emploi » au 31 mars 2017, la majorité travaillaient uniquement à temps plein, soit 84,3 % des titulaires d'un DEP et 81,2 % des titulaires d'une ASP.

Tableau 23 : Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2015-2016 considérées comme en emploi au 31 mars 2017

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2015-2016 considérées comme en emploi au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion des personnes uniquement en emploi à temps plein	84,3	81,2
Proportion des personnes uniquement en emploi à temps partiel	12,0	12,2
Proportion des personnes à la fois en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	2,7	4,9
Proportion des personnes à la fois en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	1,0	1,7
Ensemble des situations des personnes considérées comme en emploi	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On constate ici une forte intégration au marché du travail des personnes diplômées de la formation professionnelle. La prochaine section présente l'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue.

L'emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue

Le tableau 24 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec le DEP. Chez les personnes titulaires d'un DEP en emploi à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation était de 76,3 % en 2017 (75,4 % en 2015).

L'analyse des données sur 5 ans démontre une diminution de l'emploi en lien avec le DEP (-5,0) durant la période 2011-2017.

Tableau 24 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	79,5	78,5	78,9	75,2	76,5	-3,8
Travailleuses (%)	81,7	79,5	81,4	75,9	75,9	-7,1
Ensemble (%)	80,3	78,9	79,8	75,4	76,3	-5,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 25 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec une ASP. La proportion de personnes titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein qu'elles considèrent comme ayant un rapport avec leurs études était de 76,4 % en 2017 (76,3 % en 2015). L'analyse des données sur 5 ans démontre une diminution de l'emploi en lien avec l'ASP (-3,2) durant la période 2011-2017.

Tableau 25 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	80,8	79,9	80,3	78,4	78,7	-2,6
Travailleuses (%)	75,6	74,4	77,4	73,3	73,0	-3,4
Ensemble (%)	78,9	77,7	79,1	76,3	76,4	-3,2

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On remarque ici que les emplois à temps plein occupés par la majorité des personnes diplômées avaient un lien avec la formation reçue. Toutefois, l'analyse des données sur 5 ans démontre une diminution de l'emploi en rapport avec la formation reçue durant la période 2011-2017. La prochaine section permet de décrire les données relatives à l'emploi permanent.

L'emploi permanent⁵ à temps plein

Le tableau 26 présente le statut d'emploi des personnes diplômées. Au 31 mars 2017, parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi permanent était de 87 % chez les titulaires d'un DEP et de 87,8 % chez les titulaires d'une ASP.

Tableau 26 : Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2017

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	87,1	89,6
Travailleuses (%)	87,0	85,3
Ensemble (%)	87,0	87,8

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On note que la majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein ont obtenu un emploi permanent.

⁵ Aux fins de la présente enquête, l'emploi permanent se caractérise par le fait qu'il ne comporte aucune limite quant à sa durée.

L'emploi à temps partiel

Les tableaux 27 et 28 permettent d'explorer les données relatives au travail à temps partiel. Au 31 mars 2017, parmi les titulaires d'un DEP en emploi, 13 % travaillaient à temps partiel (14,9 % en 2015). Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 13,9 % (13,1 % en 2015).

Tableau 27 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	5,8	6,1	7,1	7,9	7,0	20,7
Travailleuses (%)	21,5	21,8	21,8	24,9	21,2	-1,4
Ensemble (%)	12,0	12,4	13,1	14,9	13,0	8,3

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Tableau 28 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	5,7	7,3	8,5	5,9	7,6	33,3
Travailleuses (%)	23,8	18,7	19,9	21,6	21,8	-8,4
Ensemble (%)	13,3	12,4	13,7	13,1	13,9	4,5

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart récurrent entre le taux d'emploi à temps partiel des femmes et celui des hommes. En 2017, le taux d'emploi à temps partiel pour les titulaires d'un DEP était de 7 % pour les hommes et de 21,2 % pour les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, ces taux étaient de 7,6 % et de 21,8 % respectivement.

L'analyse des données sur cinq ans démontre aussi une augmentation du travail à temps partiel chez les hommes, alors que celui-ci diminue chez les femmes. Force est de constater que la proportion de femmes qui travaillaient à temps partiel est plus élevée. Toutefois l'analyse des données sur cinq ans démontre une tendance à la baisse du travail à temps partiel chez les femmes.

L'emploi à temps partiel en rapport avec la formation reçue

Parmi les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel au 31 mars 2017, 66,4 % occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation reçue. Ce pourcentage est plus élevé parmi les travailleuses (71,8 %) que parmi les travailleurs (54,45 %). Comme dans le cas de l'emploi à temps plein, ; l'examen des données des cinq dernières enquêtes révèle une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel a un lien avec le DEP.

Tableau 29 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	59,9	58,4	60,1	56,8	54,45	-9,1
Travailleuses (%)	77,7	76,4	77,2	76,9	71,8	-7,6
Ensemble (%)	72,5	71,1	71,8	70,6	66,4	-8,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016, Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 30 présente les données relatives à l'emploi à temps partiel en rapport avec l'ASP. La proportion de titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel au 31 mars 2017 qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec leurs études était de 62,7 %. On n'observe peu ou pas de différence de pourcentage entre travailleuses et travailleurs en 2017. L'examen des données des cinq dernières enquêtes montre, tout comme pour le DEP, une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel est lié à la formation reçue.

Tableau 30 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	66,7	75,6	60,7	63,4	63,3	-5,1
Travailleuses (%)	70,0	64,1	68,5	63,0	62,4	-10,9
Ensemble (%)	69,2	67,9	65,9	63,1	62,7	-9,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Il est à noter que l'emploi à temps partiel est aussi le plus souvent lié à la formation reçue, et ce, particulièrement chez les femmes titulaires du DEP. Toutefois, on observe une légère tendance à la baisse quant au lien de l'emploi à temps partiel avec la formation reçue durant la période 2011-2017.

L'emploi permanent à temps partiel

Le tableau 31 expose les données relatives à l'emploi à temps partiel en lien avec le statut. En 2017, la proportion de personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent, parmi celles qui travaillaient à temps partiel, était de 96,5 % chez les titulaires d'un DEP et de 96 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 95,9 % et de 96,8 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 95 % pour les hommes et de 96,3 % pour les femmes.

Tableau 31 : Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2017

Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	95,9	95,0
Travailleuses (%)	96,8	96,3
Ensemble (%)	96,5	96,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016, Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On constate que parmi les personnes diplômées qui détenaient un emploi à temps partiel, la majorité occupait un poste permanent.

Le salaire hebdomadaire brut moyen pour un emploi salarié à temps plein

Le tableau 32 présente les données ayant trait au salaire des personnes diplômées qui travaillaient à temps plein. Au 31 mars 2017, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 755 \$ (724 \$ en 2015).

Les travailleuses titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2017, tous programmes confondus, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des travailleurs, soit 627 \$, en comparaison de 826 \$. Annualisé, cet écart représente 10 348 \$, et l'examen des données des 5 dernières enquêtes révèle que l'écart entre le salaire des hommes et des femmes a diminué durant la période 2011-2017.

Tableau 32 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (\$/semaine)	766	782	797	790	826	7,8
Travailleuses (\$/semaine)	560	577	592	596	627	12,0
Ensemble (\$/semaine)	695	712	723	724	755	8,6
Écart annualisé (\$)	10 712	10 660	10 660	10 088	10 348	-3,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 33 présente les données relatives au salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein. La rémunération hebdomadaire brute moyenne des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 818 \$ en 2017 (779 \$ en 2015). Les femmes titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2017, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes dans la même situation : 673 \$ en comparaison de 913 \$, soit un écart annualisé de 12 480 \$. Les données des cinq dernières enquêtes révèlent un accroissement de cet écart.

Tableau 33 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (\$/semaine)	772	807	817	880	913	18,3
Travailleuses (\$/semaine)	549	590	606	634	673	22,6
Ensemble (\$/semaine)	690	715	722	779	818	18,6
Écart annualisé (\$)	11 596	11 284	10 972	12 792	12 480	7,6

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On constate ici un écart entre le salaire des femmes et celui des hommes. Les données présentées dans les sections précédentes montrent aussi des différences concernant l'emploi à temps plein et le nombre moyen d'heures travaillées par semaine. Cette différence quant au salaire brut moyen des hommes et des femmes pourrait ainsi s'expliquer en partie par le fait que le nombre d'heures travaillées par semaine était de 42,3 heures pour les hommes, comparativement à 37,4 heures pour les femmes, ce qui représente un écart de 4,9 heures. On remarque aussi que les hommes se sont inscrits dans une plus grande proportion à des programmes de formation qui mènent généralement à des emplois mieux rémunérés⁶.

⁶ Plusieurs facteurs influencent la rémunération. Pour approfondir le sujet, des tableaux complémentaires accessibles en ligne sur le site du Ministère sont listés en annexe de ce document. Plusieurs de ces tableaux présentent des données différenciées selon le sexe. Notamment, le tableau 5 expose les données relatives à la situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête.

Les emplois multiples

Le tableau 34 expose les données qui concernent l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein. Au 31 mars 2017, 7,8 % des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein occupaient plus d'un emploi. Cette proportion était 7,6 % pour les hommes et de 8 % pour les femmes, et la tendance est à la hausse pour l'emploi multiple.

Tableau 34 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein

Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	6,1	5,4	6,1	7,5	7,6	24,6
Travailleuses (%)	7,2	6,8	6,4	7,5	8,0	11,1
Ensemble (%)	6,5	5,9	6,2	7,5	7,8	20,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 35 expose les données relatives à l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel. En 2017, 16,34 % des titulaires d'un DEP qui détenaient un emploi salarié à temps partiel occupaient plus d'un emploi. Chez les hommes, cette proportion était de 15 %, alors qu'elle était de 16,9 % chez les femmes, et l'on observe une croissance de ce phénomène.

Tableau 35 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
Travailleurs (%)	14,1	15,2	12,5	14,3	15,0	6,4
Travailleuses (%)	13,0	13,4	15,2	15,4	16,9	30,0
Ensemble (%)	13,3	13,9	14,4	15,0	16,34	22,9

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

On remarque que parmi les personnes titulaires d'un DEP, la proportion de personnes qui occupent plus d'un emploi est en croissance. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

L'emploi à son compte

Au 31 mars 2017, parmi l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi, la proportion de ceux qui travaillaient à leur compte était de 7,3 %. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 20,8 %.

Tableau 36 : Proportion, au 31 mars 2017, de titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi

Proportion, au 31 mars 2017, des titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP*
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi (%)	7,3	20,8

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

* Rappelons que ce calcul ne prend pas en considération les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

Le tableau 37 dresse la liste des programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée. Au 31 mars 2017, 13 programmes de DEP ou d'une ASP répondant aux critères de publication comptaient 30 % ou plus des personnes diplômées en emploi à leur compte.

Tableau 37 : Les programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi (%)	Emploi à son compte (%)*
5326	Photographie (DEP)	69	81,4	58,1
5309	Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	429	82,8	57,5
5256	Production acéricole (DEP)	40	89,7	55,6
5813	Printing (DEP)	6	100	50,0
5080	Rembourrage artisanal (DEP)	15	59,0	42,9
5323	Représentation (ASP)	643	76,3	38,6
5348	Production horticole (DEP)	63	60,4	35,7
5852	Cabinetmaking (DEP)	40	50,0	35,7
5354	Production animale (DEP)	199	77,2	35,4
5321	Vente-conseil (DEP)	1428	60,8	34,8
5254	Grandes cultures (DEP)	9	85,2	33,3
5245	Coiffure (DEP)	631	77,1	30,6
5024	Réparation d'appareils électroménagers (DEP)	17	77,2	30,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016.

Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

* Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi.

Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

Le travail à son compte est plus concentré dans certains programmes de formation. À titre d'exemple, parmi les 429 titulaires de l'ASP 5309 Gestion d'une entreprise de la construction, 57,5 % travaillaient à leur compte. De même, on remarque que parmi les 1 428 titulaires du DEP 5321 Vente-conseil, 34,8 % travaillaient aussi à leur compte.

La taille des entreprises

Le tableau 38 présente les données qui ont trait à la taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées. Au 31 mars 2017, parmi les titulaires d'un DEP ou d'une ASP, 62,1 % des personnes qui occupaient un emploi salarié travaillaient pour des entreprises comptant moins de 100 employés (63,5 % en 2015), tandis que 20 % occupaient un emploi dans des entreprises de 500 employés et plus (18,4 % en 2015).

Tableau 38 : La taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées

Taille des entreprises	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
De 1 à 25 employés (%)	37,1	37,7	41,5	42,1	40,7	9,7
De 26 à 99 employés (%)	17,5	18,6	21,3	21,4	21,4	22,3
De 100 à 499 employés (%)	14,8	14,5	17,6	18,2	18,0	21,6
500 employés et plus (%)	30,7	29,3	19,6	18,4	20,0	-34,9

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

La majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle ont trouvé un emploi au sein d'une PME (entreprise de moins de 100 employés), et la proportion de diplômés travaillant au sein d'entreprises de 500 employés et plus est en décroissance.

La situation d'emploi des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2017 comparativement à celle au 31 mars 2017

Pour que les données sur la situation d'emploi reflètent de façon plus correcte la réalité de certains programmes, les nouveaux diplômés ont aussi été interrogés sur leur situation d'emploi au 1^{er} juin de l'année de l'enquête. Cette information complémentaire permet de mieux comprendre les dynamiques de l'emploi selon la période de l'année.

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2017

Les tableaux 39 et 40 permettent de mieux comprendre la situation des titulaires d'un DEP et d'une ASP au 1^{er} juin. Au 1^{er} juin 2017, la répartition des titulaires d'un DEP de la promotion de 2015-2016 était la suivante : 75,2 % étaient en emploi, 5,9 % étaient à la recherche d'un emploi, 14,4 % poursuivaient des études et 4,5 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2011 et 2017 permet d'observer une diminution de la proportion de titulaires d'un DEP en emploi et à la recherche d'un emploi, et une augmentation de la proportion de titulaires qui poursuivent leurs études ou qui connaissent une période d'inactivité.

Tableau 39 : Situation des titulaires d'un DEP au 1^{er} juin

Situation des titulaires d'un DEP au 1 ^{er} juin	2010	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	76,4	79,5	77,4	77,5	74,7	75,2	-1,6
À la recherche d'un emploi (%)	8,0	6,7	6,4	7,4	7,7	5,9	-26,3
Aux études (%)	11,7	10,1	12,3	11,1	13,1	14,4	23,1
Personnes inactives (%)	3,9	3,7	3,9	3,9	4,5	4,5	15,4

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Quant aux titulaires d'une ASP, 78,9 % étaient en emploi au 1^{er} juin 2015, 6,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 10,3 % poursuivaient des études et 4,2 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2011 et 2017 permet d'observer une diminution de la proportion de titulaires d'une ASP en emploi et une augmentation de la proportion de titulaires qui sont à la recherche d'un emploi, qui poursuivent leurs études ou qui connaissent une période d'inactivité.

Tableau 40 : Situation des titulaires d'une ASP au 1^{er} juin

Situation des titulaires d'une ASP au 1^{er} juin	2011	2012	2013	2015	2017	% Variation 2011-2017
En emploi (%)	81,0	80,9	82,9	78,9	72,9	-10,0
À la recherche d'un emploi (%)	5,9	4,5	5,7	6,7	6,6	11,9
Aux études (%)	8,6	9,8	7,8	10,3	15,3	77,9
Personnes inactives (%)	4,5	4,8	3,5	4,2	5,2	15,6

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Le tableau 41 dresse la liste des programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés. On observe un écart de 15 points de pourcentage ou plus entre la proportion de personnes en emploi au 1^{er} juin 2017 et celles en emploi au 31 mars 2017 pour 3 programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP. Il s'agit essentiellement de programmes associés à des emplois saisonniers.

Tableau 41 : Programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi au 31 mars 2017 (%)	Personnes diplômées en emploi au 1 ^{er} juin 2017 (%)	Écart (%)
5043	Spécialités en horticulture (ASP)	28	46,1	78,1	32,0
5215	Restauration de maçonnerie (ASP)	71	72,2	90,4	18,2
5288	Horticulture et jardinerie (DEP)	213	57,7	73,7	16,0

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2017. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2015-2016. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Liste des tableaux additionnels accessibles en ligne

Les tableaux suivants sont accessibles en formats PDF (pour impression) et HTML (qui permet l'importation dans un tableur pour manipulation) sur le site du Ministère. Les tableaux des quatre enquêtes précédentes sont également accessibles en format HTML. Soulignons que les programmes (les numéros de code, notamment) ont été actualisés en fonction de la situation existante en mai 2017, et ce, tant pour les tableaux de l'enquête de 2017 que pour ceux des enquêtes des années précédentes disponibles en HTML.

Résultats d'ensemble (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2017, 2015 et 2013)

Résultats par secteur de formation et programme (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2017, 2015 et 2013)

Tableau 1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2.1 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.1 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.2 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 4 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative et par secteur de formation, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 5 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 6 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin de l'année de l'enquête

Tableau 7 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 8 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 9. Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programmes regroupés pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2017

Estimation de la qualité des indicateurs (les couleurs)

Les tableaux additionnels de l'enquête 2017 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* comportent des couleurs pour donner une indication sur la précision des estimateurs : bonne, en vert; moyenne, en jaune; et faible, en rouge.

Basés sur l'erreur-type (ET) ajusté pour une population finie, les niveaux de précision sont définis ainsi :

- vert : l'ET ajusté est inférieur ou égal à 2,5;
- jaune : l'ET ajusté est supérieur à 2,5 et inférieur ou égal à 5,0;
- rouge : l'ET ajusté est supérieur à 5,0.

Deux indicateurs font exceptions à cette règle : le salaire hebdomadaire moyen et la durée de la recherche, en semaine, pour l'obtention de l'emploi à temps plein.

Pour le salaire, la règle est la suivante :

- vert : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajusté multiplié par 1,96, représente 5 % ou moins du salaire moyen;
- jaune : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajusté multiplié par 1,96, représente plus de 5 % et moins de 10 % du salaire moyen;
- rouge : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajusté multiplié par 1,96, représente 10 % ou plus de du salaire moyen.

Au sujet de la durée de la recherche (en semaine) pour l'obtention de l'emploi à temps plein, la règle est :

- vert : l'ET ajusté est inférieur ou égal à 1 semaine;
- jaune : l'ET ajusté est supérieur à 1 et inférieur ou égal à 2 semaines;
- rouge : l'ET ajusté est supérieur à 2 semaines.

Finalement, pour tous les indicateurs qui représentent un pourcentage, les 0 (zéro) et les 100 (cent) sont systématiquement mis en rouge, ces valeurs étant considérées comme de faibles précisions par défaut.



EDUCATION.GOUV.QC.CA

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 